

Assemblée générale de l'Amicale des Personnels des Services de l'Education Nationale

Jeudi 29 septembre 2022

La réunion débute le 29 septembre 2022 à 11h00, menée par Mme Alice Detienne, présidente de l'APSEN 04.

20 personnels sont présents, dont 10 adhérents, **et 6 personnels** (dont 4 adhérents) ont donné un pouvoir.

Seuls les adhérents ont la possibilité de participer aux votes.

Madame Marianne GERMOND est désignée secrétaire de séance.

1. Présentation de l'amicale aux nouveaux personnels et des différents partenaires

L'amicale a été créée en janvier 2019 afin de permettre une plus large diffusion des possibilités déjà existantes et d'accéder à des offres et des tarifs préférentiels dans le domaine des loisirs (Service interministériel régional d'action sociale (SRIAS), Chèques Vacances...) ainsi que de générer des moments de rencontres informelles entre les personnels et leurs familles (goûter de Noël...)

L'objectif de l'APSEN reste de développer l'amicale en proposant aux agents adhérents des offres diverses et variées.

Actuellement, différents partenariats ont été établis :

- Cinéma tarif 5€ (participation APSEN 04 de 60 cts par ticket déduite)
- Piscine les eaux chaudes 10% environ
- Jack & Jones Digne et Manosque 10%
- Leonidas Digne 10%/chocolats
- Les ânes de Forcalquier 20%
- Sisteron aventures -2€/entrée
- Collines de Provence réductions
- Beauty Succes 10%
- Campings.com -7% minimum cumulable promo
- Distriparfum prix CE
- ReducCE prix pour sorties loisirs, ski, ciné, musées, parc d'attractions...
- Maty -25%
- Wonderbox entre -10% et -15%
- Disneyland Paris
- Marineland
- Station les Orres
- Contrôle technique à Digne les Bains
- La Boîte à biscuits
- La Colline aux Lutins

Certains sont en cours de signature :

- Spa des thermes de Digne-les-Bains

2. Bilan financier 2021/2022 au 31 août 2022

Nous avons pu compter, pour l'année scolaire 2021-2022, sur 32 adhésions (29 DSDEN, 03 extérieurs) permettant de rapporter à l'association 610€.

Au niveau des dépenses :

- Prise en charge des places de cinéma : 24 €
- Frais bancaires (cotisation carte de dépôt + frais tenue compte) : 33€
- Achats pour l'animation de Noël : 396,17 € (recettes tombola/buvettes : 361 €)
- Achats pour soirée du 6 juillet : 502,25 € (recette entrées non-adhérents : 95 € / 19 personnes)

Au 31 août 2022, le solde est créditeur de 924,51€.

Toutes les pièces comptables ainsi que le bilan financier sont à disposition des personnels.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

3. Renouvellement du bureau

En raison des départs de Mme Melvine CHABAUD, vice-trésorière, au 31 août 2022, ainsi que Mmes Alice DETIENNE, présidente, et Emilie PASTRE, vice-présidente, à venir d'ici fin 2022, le bureau doit être renouvelé.

Personne ne se présentant à ce jour au poste de président, la dissolution de l'association doit être envisagée d'ici au 31 décembre 2022. D'ici là, il est proposé que le bureau actuel soit maintenu, en attendant la tenue d'une assemblée générale extraordinaire durant laquelle il sera décidé, soit du maintien de l'activité de l'APSEN04 en cas de candidature à ce poste et de la composition d'un nouveau bureau, soit de la dissolution de l'APSEN04.

Consultés, les membres du bureau actuel acceptent de conserver leurs postes respectifs en attendant l'assemblée générale extraordinaire. M. Hervé VOISIN se propose pour le poste de vice-trésorier, en remplacement de Mme Melvine CHABAUD. Il est élu à l'unanimité et la composition du bureau est donc désignée comme suit :

✓ Alice DETIENNE :	Présidente
✓ Emilie PASTRE :	Vice-présidente
✓ Marianne GERMOND :	Trésorière
✓ Hervé VOISIN :	Vice-trésorier
✓ Tiffany CERF :	Secrétaire
✓ Aurélie BRIMICOMBE :	Vice-secrétaire

Dans le cadre d'une éventuelle dissolution prochaine de l'association, il est acté à l'unanimité qu'aucune cotisation ne sera demandée pour l'heure pour l'année 2022/2023.

En revanche, il est décidé à l'unanimité de la possibilité d'adhésions gratuites, permettant aux adhérents de continuer à bénéficier des partenariats actuellement en cours. La gratuité de ces adhésions pourra être revue en cas de maintien de l'association au-delà du 1^{er} janvier 2023.

Le maintien de l'APSEN a minima jusqu'au 31 décembre 2022 permettra la tenue en décembre d'une nouvelle animation de Noël à destination des personnels et de leurs familles, dont le programme reste pour l'heure à définir.

La séance est levée à 11h25.

La présidente, Alice DETIENNE

A. Detienne

La secrétaire de séance, Marianne GERMOND

